

Version française inédite de l'article :

**“ Higher Education in Africa: Between Perspectives Opened by the Bologna Process and the Commodification of Education ”**

*Paru dans la revue European Education, vol. 39, n°4, Winter 2007-8, pp 43-57*

**« L'enseignement supérieur en Afrique : entre perspectives ouvertes par le Processus de Bologne et marchandisation de l'éducation »**

Par

Hamidou Nacuzon SALL

Et Baye Daraw NDIAYE

CUSE, FASTEF, UCAD

Dakar, Sénégal

**Abstract**

This paper is a prospective approach on Higher Education and Reforms in Higher Education in Africa. It looks after this topic from European Reforms in Higher Education and from the Internalization of Education. Historical, cultural and political reasons could be evocated to justify actual reforms in Higher Education in Africa where several countries look with great interest after the so called 'Processus de Bologne'. Higher Education Reforms are coming through partnership between multilateral or bilateral cooperation. Higher Education Reforms are also coming through cooperation between European universities and African universities. At the same time, African countries have to get into the market of education and knowledge shopping. Demands are coming from World Trade Organization and from European and North American universities interested to settle antennas in African countries.

**Key words**

Reforms in Higher Education; Bologna Process in Africa; Globalization; Internalization of Higher Education; Knowledge Shopping.

**Introduction**

Adoptant une approche sociologique et historique de l'éducation, cet article aborde la question des changements dans le type de concurrence dans l'enseignement supérieur en Afrique, sous le double éclairage des perspectives d'innovation ouvertes par le Processus de Bologne et de marchandisation de l'éducation. Ces innovations s'accompagnent ou se traduisent, de facto, en internalisation de l'enseignement supérieur, avec comme corollaire : l'offre d'enseignement en ligne, le développement de programmes conjoints et la création d'universités franchisées.

Les réformes ont en cours dans presque tous les pays du Continent. Toutes les universités et institutions d'enseignement supérieur se font l'obligation d'adopter le système de Bologne, en particulier : la semestrialisation des études ; leur découpage en trois cycles ou niveaux, connus dans les pays francophones sous l'acronyme LMD pour Licence, Master et Doctorat ; la définition et le découpage des programmes d'enseignements en unités de compte ou crédits.

Parallèlement aux réformes des universités publiques, de plus en plus de pays accueillent des institutions d'enseignement supérieur privé d'origine nord-américaine (Etats-Unis et Canada) et européenne. Ces nouvelles entités et les universités publiques offrent également des programmes conjoints, le plus souvent, avec des institutions du Nord ou dans le cadre des réseaux internationaux de coopération, comme l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

La concurrence que ces institutions publiques ou franchisées se livrent se reflète à travers leur volonté de plus en plus marquée de satisfaire aux exigences de ranking selon les critères de Berlin ou de Shanghai.

L'article comprend deux parties. La première partie traite de l'adoption du système d'enseignement supérieur international par les universités africaines. Elle met un accent particulier sur les fondements historiques qui facilitent les réformes en cours en vue de l'adoption du système LMD. Elle envisage de nouveaux critères pour faciliter les comparaisons des universités africaines entre elles. La deuxième partie est consacrée à la globalisation et à la marchandisation de l'éducation, et à leurs effets sur l'enseignement supérieur en Afrique.

## **I- Conditions et critères d'adoption des réformes universitaires en Afrique**

L'histoire, la culture et la politique fondent l'adoption des principes de réformes universitaires initiés par le Processus de Bologne par de plus en plus de pays d'Afrique. L'histoire justifie les similitudes entre les systèmes éducatifs européens et africains. Les universités africaines n'échappent à la règle. Les pays africains ont souvent hérité de la période coloniale leurs universités. Les plus récentes ont été conçues avec ou sous les auspices des anciennes puissances coloniales (France, Belgique, Portugal ; Royaume-Uni). Presque toutes les universités et institutions d'enseignement en Afrique ont été conçues sur les modèles de leurs consœurs des pays colonisateurs. Les différences qui subsistent ici et là dans le domaine de l'enseignement supérieur relèvent des modèles qui ont été reproduits. Chaque ancienne colonie s'inspirant de l'ancienne puissance coloniale : la France ou la Belgique pour les pays francophones, le Royaume-Uni pour les pays anglophone, le Portugal pour les pays lusophones. L'histoire coloniale et les politiques assimilationnistes pratiquées dans certaines anciennes colonies renforcent certaines des différences encore observables (Sall 96 ; LY 2001 ; Sow 2004).

Les premières universités africaines étaient conçues pour répondre aux besoins spécifiques des administrations coloniales. Elles ont maintenu ces orientations même après les indépendances. Les nouvelles universités créées en Afrique de l'Ouest se sont efforcées à reproduire les modèles de leurs sœurs aînées. L'Afrique de l'Est semble avoir suivi une autre approche avec des pays comme la Tanzanie.

La majorité des universités africaines qui manifestent un intérêt pour le Processus de Bologne ressemblent à des universités européennes figées dans le temps. C'est ainsi que dans les Etats anciennement sous domination de la France, l'adoption de la thèse unique par ce pays n'a pas cédé la place à la double thèse, un doctorat de troisième cycle suivi plus tard par un doctorat d'état. Au contraire, certaines universités ont longtemps manifesté leur attachement à ce système de la double thèse. Les réformes en cours intéressent donc des universités dont l'inadaptation est d'origine historique et politique.

L'inadaptation actuelle des universités africaines n'est apparue au grand jour qu'avec la crise économique des années 1970 et les politiques d'ajustement structurel qu'elle a entraînées. Pour des auteurs comme Burton Bollag (avril 2004 : 4), l'histoire des institutions d'enseignement supérieur en Afrique a connu deux grandes périodes. La première période est celle de l'opulence et du nationalisme. Les universités étaient considérées comme des leviers du développement économique. Elles disposaient de budgets satisfaisants. Certaines étaient encore de simples antennes ou facultés des universités métropolitaines. Cette période semble avoir duré près d'un demi-siècle. Le début de la deuxième période remonte aux années 1970. Elle est décrite par plusieurs auteurs et dans de nombreuses sources ACCT 92 ; Bollag 2004 ; Sall 96 ; Sow 2004 ; Ly 2001, etc. Cette période qui semble encore persisté est celle des crises marquées par des grèves. Elle est la conséquence du surenchérissement de la vie, des politiques d'ajustement structurel, et de l'apparition d'un phénomène inconnu jusqu'alors, le chômage des diplômés de l'enseignement supérieur.

Toutefois, la crise d'inadaptation de l'enseignement supérieur en Afrique ne s'explique pas seulement par des facteurs économiques (Sall 1981). Les causes sont également politiques et culturelles. Celles-ci résultent des visions des pères fondateurs de nouveaux Etats. Soucieux

de construire leurs jeunes nations, ils ont préféré bâtir des institutions de prestige, refusant ainsi de préserver les fondements de coopération et d'intégration légués par la colonisation.

Progressivement, les difficultés engendrées par les visions politiques faites de nationalisme étroit ont été amplifiées par la raréfaction des ressources provenant de la coopération bilatérale et multilatérale. Bollag (2004) souligne que :

«A la fin des années 1980, les pouvoirs publics ont commencé à réorienter les financements de l'enseignement supérieur vers l'enseignement primaire, en partie sur l'instance des bailleurs de fonds internationaux, qui soutenaient, peut-être avec raison, qu'avec des niveaux élevés d'analphabétisme en Afrique, l'argent dépensé pour l'enseignement de base contribuerait davantage à la réduction de la pauvreté. Au même moment, bon nombre de bailleurs de fonds ont réduit l'appui à l'enseignement supérieur, notamment les bourses aux étudiants qui représentaient des coûts élevés, et ont supprimé graduellement les subventions destinées aux membres du corps enseignant dans les universités africaines» (Bollag 2004 : 4).

Aggravés par le manque de financement, les dysfonctionnements de nombreuses universités africaines ont eu comme conséquences premières la dégradation des conditions sociales d'études des étudiants, des infrastructures et des équipements. Les infrastructures se sont avérées exiguës avec l'explosion du nombre des étudiants ; les équipements ont été rarement renouvelés du fait des coûts prohibitifs d'acquisition de nouveau matériel, et de la priorité accordée au paiement des salaires des enseignants.

Certes, une lente évolution et des réformes imposées par le temps ont été observées. De même qu'ont été initiées de timides mises en application des résolutions comme celles des conférences des ministres de l'éducation (UNESCO 1961 ; UNESCOa ; UNESCOb ; UNESCOc ; UNESCOd ; UNESCOe ; UNESCOf ; UNESCOg ; UNESCOh ; UNESCOj ; UNESCOk ; UNESCOm). Toutefois, dans leur majorité, les universités africaines paraissent être beaucoup plus des sources de préoccupations pour leurs dirigeants actuels et pour les nouveaux responsables politiques se réclamant plus du libéralisme économique que du socialisme de leurs prédécesseurs.

Les situations actuelles ne pouvant perdurer, des réformes s'imposent pour adapter les institutions d'enseignement supérieur à leurs environnements. L'adaptation des systèmes éducatifs et des universités au contexte social, historique, culturel et économique a toujours été au centre des préoccupations de tous les pays africains, en particulier de ceux accédant à l'indépendance au début des années 1960. La première grande rencontre des ministres ayant en charge l'éducation s'est tenue à Addis-Ababa (Ethiopie) en 1961. Les recommandations de MINEDAF 1 ou Plan d'Addis-Ababa portaient principalement sur l'africanisation des programmes et la coopération comme vecteur de développement de l'éducation en Afrique (Unesco 1961). Tananarive en 1962 (Madagascar) accueillait la première de la série des sur l'enseignement supérieur en Afrique. Parmi les principaux thèmes abordés figuraient le choix et l'adaptation des conditions de l'enseignement supérieur en fonction de la vie et du développement de l'Afrique et la formation de personnel spécialisé ; l'administration, l'organisation, la structure et le financement de l'enseignement supérieur ; le rassemblement de données pouvant servir de base à une assistance pour développer l'enseignement supérieur (Yussif, 1963).

Ces deux grandes premières rencontres donnaient le ton pour toutes les rencontres suivantes jusqu'à MINEDAF VIII qui s'est tenue à Dar-es-Salam, Tanzanie, du 2 au 6 décembre 2002 (UNESCO 2002). Les principaux thèmes abordés à Dar-es-Salam pour *Relever les défis de l'éducation en Afrique* portaient sur l'adéquation et la pertinence. Pour l'enseignement supérieur en particulier, MINEDAF VIII mettait en exergue la contribution des universités au développement de l'éducation pour tous et l'apport des technologies. Elle revenait comme les conférences précédentes sur la coopération interuniversitaire en Afrique :

«chaque fois que possible, les institutions mettront en commun les ressources humaines et matérielles pour la constitution de structures régionales ou sous-régionales à vocation d'excellence. Les domaines prioritaires de ces centres d'excellence, suggérés par le NEPAD, doivent être en relation avec les problèmes les plus aigus qu rencontre l'Afrique et qui concernent l'agriculture, les biotechnologies, l'hydraulique, l'éducation, la santé, la télédétection, les énergies renouvelables, et les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les centres d'excellence peuvent constituer un frein à la fuite des cerveaux tout en constituant un vecteur important à une croissance fondée sur les technologies adaptées au contexte africain et sur l'innovation» (UNESCO 2002 :[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=5927&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=5927&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (consulté le 23 août 2007).

Au regard des expériences acquises ou en cours, la presque totalité des pays africains qui n'avaient pas un système d'enseignement supérieur comparable à celui des pays d'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), auront adopté les réformes nécessaires pour adopter les standards internationaux. Deux arguments leur permettent de justifier ces réformes. Pour les pays membres de la SADEC, il s'agit d'harmoniser les programmes et diplômes offerts sur le modèle de l'Afrique du Sud, celle-ci devant à son tour mieux tenir compte des standards. Pour d'autres pays, comme ceux de l'espace de l'UEMOA, les réformes se fondent sur la nécessité d'adopter des critères bonne gouvernance des institutions d'enseignement supérieur.

C'est ainsi que le CAMES, considérant la faible pertinence sociale des universités membres, œuvre à les amener à adopter de nouvelles mesures plus propices au développement de la recherche, de la régionalisation, de l'internationalisation et de l'autonomie. Dans cette perspective, le système LMD (3 ans pour la licence, 2 ans pour le master et 3 ans pour le doctorat) est perçu comme un modèle facilitant la gestion administrative et plus propice à l'installation d'une culture authentiquement académique. La réforme entraînée par l'adoption du modèle issu du Processus de Bologne devrait aussi s'accompagner : d'une plus grande mobilité des enseignants et des étudiants ; une meilleure coopération entre les universités ; l'offre de formation aboutissant à des diplômes plus facilement comparables grâce à une meilleure lisibilité des contenus, modes d'organisation et d'évaluation. Les options du CAMES pour les institutions d'enseignement supérieur des 18 pays membres sont généralement envisagées en partenariat avec des organisations de coopération internationale, sous-régionale ou régionale, comme l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (RESAO), de la Conférence de Recteurs des Universités Francophones d'Afrique et de l'Océan Indien (CRUFAOCI), de l'UEMOA, de la Banque Mondiale, etc. (AUF/CAMES 2005). Des concertations similaires prévalent au niveau continental, avec l'Union Africaine (UA) et le NEPAD, pour harmoniser les études et diplômes par les institutions d'enseignement supérieur (Union Africaine 2005 ; Union Africaine 2006).

Pour leurs responsables, les universités doivent s'adapter (Sall<sup>1</sup> octobre 2003 ; Ucad/Rectorat 2005). Prenant exemple sur les universités privées venant généralement du Nord, de plus en plus d'universités africaines organisent en leur sein des formations payantes différentes de celles traditionnellement offertes. La présence des universités privées exerce ainsi une réelle pression sur les universités publiques adoptent les mêmes logiques marchandes. Elles y sont tacitement encouragées les organisations de coopération internationale comme l'Agence universitaire de la francophonie (AUF), le Centre national d'enseignement à distance (CNED) etc.

Cependant, les universités publiques comme privées ont à tenir compte d'exigences de qualité et d'impact économique et social. La qualité étant assimilable à l'efficacité pour des institutions comme la Banque mondiale (Banque Mondiale), plusieurs recherches menées par universitaires africains montrent le faible niveau d'efficacité, d'efficience et d'équité des universités africaines en leur état actuel (Sall 1997 ; Sall 1998 ; Sall et De Ketele 1997 ; Dieng, Sall et De Ketele mars 2002 ; Dieng 2007). Sous l'éclairage de telles recherches, des réformes s'imposent pour amener les universités africaines adopter des normes et exigences internationales, d'où l'adoption du modèle de Bologne pour se hisser au niveau des standards internationaux (Charlier 2003 ; Charlier et Moens 2003 ; Charlier et Croché 2004b). Les corollaires naturels des standards internationaux semblent aboutir à la comparaison internationale des universités à travers le monde et au développement de la libre concurrence qu'elles se font.

Les systèmes de comparaison internationale poussent les universités à rechercher une plus grande visibilité des formations qu'elles offrent et des résultats des recherches qui sont menées en leur sein ou sous leur label. Toutefois, malgré les efforts à y intégrer les universités africaines ces dernières années (Webometrics), les universités africaines satisfont difficilement aux critères de comparaisons comme ceux des rankings de Berlin et de Shanghai (UNESCO/CEPES et Institute for Higher Education Policy, mai 2006). Dans un tel contexte, les universités africaines pourraient convenir d'avoir leur propre système d'évaluation. Dans cette perspective, Sall propose, dans une communication récente (Sall, juillet 2007), une grille spécifique. Inspirée des modèles de Berlin et de Shanghai, cette grille comporte quatre dimensions et neuf indicateurs :

1. Echanges étudiants/enseignants : 25 %

Les échanges pourraient être évalués à travers la mobilité des étudiants et des enseignants :

- ✓ l'indicateur de mobilité des étudiants serait relatif au nombre d'étudiant d'une université allant suivre des modules ou participant à des activités de recherche, pendant une période limitée, dans une autre université hors du pays ;
- ✓ l'indicateur de mobilité des enseignants porterait sur le nombre de professeurs visiteurs en mission dans d'autres universités africaines hors du pays

2. Actions coordonnées/concertées d'enseignement/de recherche : 25 %

Les actions coordonnées et concertées d'enseignement et de recherche seraient évaluées à travers deux indicateurs :

---

<sup>1</sup> - Abdou Salam Sall est Recteur de l'Ucad depuis 2003.

- ✓ la complémentarité des programmes d'études de deux ou plusieurs universités de deux ou plusieurs pays
  - ✓ l'existence des projets de recherche menés conjointement par deux ou plusieurs universités de deux ou plusieurs pays
3. Communications : autre langue : 25 %  
Les communications scientifiques seraient évaluées grâce à deux indicateurs combinés :
- ✓ nombre de participations des enseignants d'une université à des manifestations scientifiques organisées hors du pays (séminaires, conférences, etc.) ;
  - ✓ nombre de communications faites par les enseignants d'une université dans une autre langue que celle de l'université d'origine : par exemple en français pour les anglophones, et en anglais pour les francophones
  - ✓ diffusion et accessibilité des publications et résultats de la recherche grâce à leur publication dans des revues sous-régionales ou régionales
4. Utilité à la communauté : 25 %  
Deux indicateurs d'utilité à la communauté sont avancés :
- ✓ nombre d'enseignants d'une université directement impliqués dans des activités ou services à caractère économique et social, hors de l'université
  - ✓ nombre de mise en application des résultats de la recherche menée dans une université dans des activités ou services hors de l'université

En adoptant les principes et méthodes d'organisation des études supérieures en Europe qui se met en place depuis la réforme de Bologne, les universités africaines devront s'efforcer d'affirmer leur personnalité propre. Celle-ci leur impose de chercher des réponses pertinentes aux liées au développement, et à sortir l'Afrique de son isolement scientifique (Mvé-Ondo 2005).

Parallèlement aux réformes, l'Afrique doit faire face aux effets de la mondialisation et de la globalisation de l'économie sur l'éducation.

## **II - Globalisation et marchandisation de l'éducation en Afrique**

Les arguments économiques en faveur de l'ouverture du secteur de l'éducation en Afrique au marché international ne manquent pas. Dès le début des années 2000, la Banque Africaine de Développement (BAD) et l'Union Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) affichaient leur intérêt à soutenir les réformes qui s'imposent pour en faciliter le processus. Le fonds régional d'appui à l'enseignement supérieur en est un des instruments destinés à «contribuer au développement des ressources humaines» (UEMOA 2004 : 1).

Toutefois, certains pays, comme le Sénégal, hésitent encore à intégrer l'enseignement supérieur dans le secteur des services et à l'ouvrir au commerce international. Les craintes qu'ils expriment sont partagées par la communauté des chercheurs (AIU 2005 ; AUA 2004 ; Knight 2004 ; Halvorsen et Michelsen 2004 ; Altbach 2004 ; Politique n° 24 ; Bowles 2005 ; Charlier 2003 ; Charlier et Croché 2004a ; Charlier et Croché 2004b ; Charlier et Moens 2003). L'éducation repose sur des valeurs, l'enseignement supérieur n'y échappe pas. La

libéralisation et l'internationalisation de l'enseignement supérieur comporte des dimensions éthiques et politiques. L'expérience prouve que l'ouverture de l'enseignement supérieur au commerce international s'accompagne d'offres de formations de qualité variable, en plus des questions d'équité d'accès. La prudence qui s'impose ressort sous la plume de Knight (2004). Selon cet auteur :

«Utiliser un cadre commercial pour catégoriser l'activité transnationale représente une approche, mais étant donné ces nouveaux développements, l'on soutient qu'un cadre commercial est trop limité. L'éducation transnationale se produit pour diverses raisons et aux termes d'une diversité de dispositions ; par exemple, à travers des liens académiques et des programmes de partenariat, à travers des types de projet de développement/aide et à travers des échanges commerciaux. L'on propose donc que le secteur de l'éducation commence à élaborer son propre système de classification et de langage pour catégoriser l'enseignement transnational d'une manière qui prend en compte toutes les formes de mobilité et tous les types d'activités et non seulement les entreprises commerciales» (Knight 2004 : 115-116)

La mise en garde ainsi faite laisse entendre que la philosophie et les principes généraux de l'Organisation mondiale du commerce ne conviennent pas tout à fait à l'éducation. Elle ne peut être considérée comme un simple service, comme une simple marchandise. Malgré les résistances, l'enseignement supérieur en Afrique échappe difficilement aux nombreuses pressions qui poussent les pays à ouvrir ce secteur à la concurrence. Cependant, force reste de constater que les institutions d'enseignement supérieur du Nord qui s'installent en Afrique ont une philosophie et offrent des programmes dont l'objectif principal semble être la rentabilité économique. Anticipant sur les principes de l'immigration choisie, les universités européennes et nord américaines qui s'implantent en Afrique servent également de sas de triage aux candidats aux études supérieures hors du Continent. En se délocalisant, elles exportent les filières généralement les plus fréquentées dans les universités du Nord par les candidats venant du Sud.

Face aux phénomènes sociaux et économiques présents, comme la ruée de la jeunesse africaine vers l'Europe, et compte tenu des restrictions des conditions d'entrée dans cette partie du monde, les systèmes éducatifs africains et l'enseignement supérieur en particulier ne peuvent pas continuer à former des ressources humaines principalement destinées à l'exportation. Avec la globalisation et la mondialisation, les universités doivent répondre à des exigences de performances académiques internes et externes, orientées vers le développement endogène et durable du Continent. Les universités doivent assurer et garantir la qualification des équipes d'enseignants, la qualité des études, la qualité de la recherche.

Les rendements internes et externes sont au centre des préoccupations des universités africaines et de leur clientèle. Les formations offertes doivent tenir compte d'une double contrainte. Les standards internationaux sont un défi à relever. L'emploi, l'insertion professionnelle des produits des universités, est lui aussi un défi permanent. Qu'elles soient privées ou publiques, les études supérieures coûtent cher aux collectivités et aux ménages. L'assurance qualité que supposent les défis actuels requiert la satisfaction de trois conditions. La première est relative aux enseignants. Ils doivent présenter des garanties de maîtrise des contenus à enseigner et dispenser des enseignements de facture internationale. L'adéquation des formations offertes aux attentes individuelles et aux besoins des collectivités est la deuxième condition à remplir. Les curricula devront être suffisamment flexibles et préparer les étudiants à s'adapter à des environnements économiques changeants, à créer leurs propres



entreprises et emplois. La troisième condition est relative aux conditions et environnement d'études et de recherche. Les universités publiques ou privées doivent offrir les conditions matérielles et scientifiques pour un enseignement et une recherche de qualité. L'un des principaux objectifs de la formation à la recherche sera de préparer les jeunes chercheurs à mener des recherches de qualité internationale qui les élèvent à des niveaux de compétence internationalement avérée, garantie de comparaison et de mobilité internationale. Etant donné la rareté des financements, le financement des projets de recherche, la création et l'équipement des laboratoires pourraient être assujettis aux résultats obtenus.

La grille d'évaluation des universités africaines proposée plus haut aurait ici toute sa pertinence. Elle servirait à mesurer la qualité des études et des résultats de la recherche au sein des universités. Les indicateurs d'évaluation de la qualité seraient le nombre des publications annuelles, les présentations faites lors des rencontres internationales, la publication d'articles de vulgarisation, les citations des résultats de recherche par d'autres chercheurs et leur mise en application, etc. Force est de constater que les rencontres scientifiques d'intérêt international sont encore peu nombreuses en Afrique, de même que les sociétés savantes. Ces faiblesses sont en partie liées aux difficultés de transports aériens et à leur coût prohibitif, à la rareté de sources de financement externes pour la participation à des rencontres scientifiques internationales.

Malgré les difficultés objectives ainsi évoquées, les écoles doctorales, en cours de création dans de nombreuses universités sur le modèle des réformes européennes, sont une opportunité de briser les isolements actuels. En mutualisant les ressources humaines de deux ou plusieurs universités, dans deux ou plusieurs pays, les écoles doctorales serviraient de catalyseur à la coopération et aux échanges, à la conduite de projets communs de recherche, et même à l'intégration sous-régionale ou régionale. Les cadres de coopération de cette nature existent : le CAMES pour l'Afrique de l'Ouest ; la CEMAC pour l'Afrique Centrale ; la SADEC pour l'Afrique Australe ; cadre de concertation de la Région des Grands Lacs en reconstitution, etc.

Dans la perspective de la création d'écoles doctorales internationales et d'une gestion plus efficace (de Landsheere 1994 ; Bonami et Garant 1996 ; Leclercq 1998), les universités africaines pourraient s'inspirer des expériences en cours en Europe. En Belgique, la taille critique institutions d'enseignement supérieur est un des critères de leur regroupement dans les écoles doctorales. Dans d'autres pays européens, la création des écoles doctorales se justifie par la rationalité économique et pédagogique. La rationalité budgétaire tend vers une meilleure allocation des ressources ; la rationalisation pédagogique a pour objectif une plus grande visibilité des parcours universitaires.

Les universités africaines ne sont pas totalement étrangères aux débats sur les tendances économiques dominantes, sur la pédagogie universitaire, sur les discussions suscitées par le Processus de Bologne (voir les 8 articles de Politique n° 24). Dans certains pays, dont le Sénégal, les exigences économiques avaient entraîné des politiques de restriction du nombre d'étudiants, des *numerus clausus*. Toutefois, l'idée qu'il y a trop d'étudiants dans un pays ne résiste pas à l'analyse. La difficulté se situe ailleurs. Elle réside dans les nationalismes étriqués et la volonté de chaque Etat d'offrir dans ses universités toutes les filières études et spécialité. De telles ambitions ne peuvent être justifiées ni par la taille des marchés nationaux, par nature étriqué, ni par les ressources financières disponibles et mobilisables pour l'enseignement supérieur. De telles ambitions ont des effets négatifs sur la qualité de l'éducation et de l'enseignement supérieur. La mutualisation des ressources au niveau régional ou sous-régional semble être une des solutions les plus appropriées.

Dans la perspective des réformes universitaires ouverte en Afrique par le Processus de Bologne, aller plus loin que l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD 2006) ne relève pas d'une utopie. En adoptant un modèle d'école doctorale comparable à celui de la Belgique, l'UCAD affiche sa volonté de forcer les universités sénégalaises à se regrouper, à s'ouvrir à d'autres universités en Afrique et hors du Continent. Cette démarche tient compte des moyens et ressources propres à l'université. En allant plus loin, il s'agirait de spécialiser les universités, les laboratoires et équipes de recherche en fonction des domaines dans lesquels ils offrent des garanties de résultats et de performance internationale. Les programmes d'études et de recherche seraient eux aussi conçus et administrés sur ces mêmes principes. Une véritable université virtuelle africaine se créerait ainsi grâce aux moyens technologiques et à la formation ouverte et à distance, chaque université sollicitant les experts des universités partenaires. Le CAMES et l'AUF oeuvrent déjà dans cette direction.

L'AUF facilite la mobilité des enseignants et des étudiants. Le CAMES et, plus récemment, le RESAO (réseau pour l'excellence dans l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest) concourent à une plus forte coopération interuniversitaire et une meilleure intégration des ressources humaines. Le CAMES a en charge la gestion des carrières des enseignants et des chercheurs des 18 universités qui en sont membres. Il organise les concours d'agrégation (médecine et pharmacie, sciences juridiques et économiques, etc.), valide les programmes d'études pour les troisièmes cycles et homologue et reconnaît les diplômes. D'autres structures de coopération et d'intégration ont existé ou existent encore, parmi lesquelles l'Ecole inter-état de médecine et de sciences vétérinaires de Dakar, l'Ecole inter-état d'informatique de Libreville au Gabon, l'Ecole inter-état pour la formation des personnels de la navigation aérienne de l'ASECNA, etc.

La coopération interuniversitaire africaine peut être redynamisée, en s'inspirant des modèles de cadres de coopération dans l'espace universitaire européen ([http://ec.europa.eu/education/policies/educ/higher/higher\\_fr.html](http://ec.europa.eu/education/policies/educ/higher/higher_fr.html) : Socrates, Erasmus, etc.). En délimitant les domaines de compétence des laboratoires et des équipes de recherche par pays et par université, dans les spécialités pour lesquelles ils présentent le plus de chances de réussite et d'obtenir des résultats, avec les concours des universités et des chercheurs des autres pays, la nouvelle dynamique de la coopération interuniversitaire se fixerait comme objectif une allocation de ressources financières propices aux activités identifiées (UEMOA 2005). La mise en réseau qui sous-tend la coopération interuniversitaire faciliterait également l'organisation de rencontres scientifiques interafricaines, une plus grande mobilité des enseignants et des chercheurs.

Les universités africaines doivent être particulièrement attentives au contexte mondial actuel fortement marqué par le courant néolibéral qui amène à la marchandisation de l'éducation d'une part et par la recherche de normes universellement comparables dont relèverait le processus de Bologne d'harmonisation des cursus et des diplômes en Europe d'autre part. Le juste équilibre semble difficile à trouver entre ces exigences en apparence peu conciliables avec le développement d'un système éducatif démocratique et de qualité, englobant les secteurs formel et non formel, dans des pays pauvres. L'une des missions essentielles de la recherche universitaire de qualité est justement de contribuer à construire des éléments de réponses à toutes ces questions.

## **Conclusion**

L'intégration des systèmes d'enseignement supérieur semble être au centre des préoccupations actuelles. Elle a été réitérée par MINEDAF VIII. L'harmonisation de l'organisation des études indispensable à cette intégration est, elle aussi, fortement suggérée par la coopération avec les pays européens. Elle est soutenue et accompagnée par les anciennes puissances coloniales. La volonté affichée par des pays comme la France de voir les anciennes colonies s'adopter le Processus de Bologne s'opère à travers les coopérations interuniversitaires Nord-Sud ou dans le cadre de coopération bilatérale ou multilatérale. Certaines universités africaines ont ainsi été 'assistées' par leurs consœurs françaises ; d'autres l'ont été soutenues dans leurs efforts d'adopter Bologne par des organisations comme l'Agence Universitaire de la Francophonie. Dans la Région des Grands Lacs, l'action de la Belgique semble plus discrète, avec l'organisation de rencontres scientifiques comme se fut le cas lors de la Conférence internationale tenue à Lubumbashi (République Démocratique du Congo RDC), du 16 au 20 juillet 2007, sur le thème de *L'ajustement des universités africaines au processus de Bologne*. En Afrique Australe en Afrique, l'Afrique du Sud dont le système d'enseignement supérieur est proche des anciens systèmes européens exerce sa pression sur les Etats membres de la SADEC pour aller vers l'adoption des principes de réformes universitaires sur le modèle de Bologne. Les grandes organisations de coopération régionale ou sous-régionale, comme la CEDEAO, la CEMAC, l'UA, le NEPAD, sont elles aussi acquiescentes à de telles réformes (SADC 2003 ; NEPADa ; NEPADb ; CEMAC 2002 ; UA 2005).

Parmi les enjeux identifiés qui rendent urgentes les réformes universitaires, l'Union Africaine (UA) souligne la nécessité de

«transformer l'université africaine en une université du développement par excellence, qui puisse à la fois répondre aux besoins locaux et pousser les frontières du savoir en tant qu'acteur dans l'économie mondiale du savoir, sur un même pied d'égalité que ses homologues ; de positionner l'université africaine en tant que partenaire et centre de ressources pour la coopération régionale et l'intégration africaine ; et de mobiliser toutes les parties prenantes dans un élan d'efforts concertés en vue de partager les responsabilités et de créer des synergies dans le cadre du renouveau des universités africaines» (UA 2005 : 1).

Pour le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) et ses partenaires, il s'agit en particulier «de permettre à l'Afrique de participer à la mondialisation des savoirs et de s'intégrer dans la mobilité internationale, des programmes d'aide permettant aux établissements d'enseignement supérieur de se réformer et de s'harmoniser avec l'espace européen des diplômes... (France Diplomatie).

La mobilité internationale ainsi soulignée traduit les enjeux économiques que suscite l'Afrique dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Ces enjeux se justifient par la demande massive d'accès à ce niveau d'éducation, l'inadaptation des universités publiques aux attentes individuelles et aux besoins des collectivités, les pressions des universités du Nord qui se délocalisent au Sud. Des mises en garde sont faites contre l'ouverture anarchique de l'éducation en général et de l'enseignement supérieur en particulier au marché. L'Association des Universités Africaines (AUA 2004) attire l'attention sur les dangers qu'il y a à réduire l'enseignement supérieur en Afrique à une simple commodité et opportunité commerciale soumise aux règles et lois édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC 1994) dans le cadre de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) (Rivals 2003).

L'adoption du Processus de Bologne par les Etats africains qui s'en inspirent pour réformer leurs universités et les recommandations de l'OMC relatives à l'éducation s'accompagnent de l'obligation qui est faite aux universités africaines d'adopter de nouvelles règles de gestion, des principes de bonne gouvernance et d'assurance qualité, au même titre que les entreprises économiques et commerciales les plus performantes (Naji ; Bouchard et Planté 2002 ; AIU 2005).

Certes, depuis la fin des années 1980 les bouleversements qui marquent l'évolution du monde se traduisent par le passage de l'âge moderne à l'âge de l'information, à la société de l'information (ITU 2003). Ces bouleversements entraînent la nécessité de redéfinir le rôle de l'Etat, de rechercher d'autres modes de structuration sociale, d'autres conceptions des identités culturelles (Halvorsen 2000). Toutefois, la voie marchande ne semble pas toujours la plus appropriée pour amener les universités à adopter les réformes indispensables pour répondre aux besoins des individus, des sociétés et des entreprises. La privatisation de l'enseignement supérieur pourrait avoir comme effet non désirables, mais prévisibles à travers les signes avant-coureurs, le déclin d'un enseignement supérieur démocratisé, accessible en principe à tous, à un enseignement supérieur de marché, seulement accessible à ceux qui en ont les moyens (Martin 1999 ; OXFAM 2002 ; Francophonie ; Internationale de l'Education 2001 ; OCDE 2005 ; Veltmeyer 2005).

## Références et bibliographie

- Academic Ranking of World Universities (2006). *Ranking Methodology*. Shanghai Jiao : Tong University/ Institute of Higher Education <http://ed.sjtu.edu.cn/ranking.htm> & <http://ed.sjtu.edu.cn/rank/2006/ARWU2006Methodology.htm> (consulté le jeudi 24 août 2006).
- ACCT (1992). *Contraintes de l'ajustement structurel et avenir de l'éducation et de la formation dans les pays francophones en développement*. Bordeaux : ACCT (actes du colloque international organisé à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Ecole Internationale de Bordeaux du 29 septembre au 2 octobre 1992).
- AFRICAN UNION UNION AFRICAINE UNIÃO AFRICANA (2005). *Deuxième réunion des experts sur la redynamisation de l'enseignement supérieur en Afrique 27-28 février 2006. Accra, Ghana. AU/EXP/HEDUC/4(II) Redynamisation de l'enseignement supérieur en Afrique. Rapport de la réunion d'experts tenue les 27 et 28 octobre (2005) à Johannesburg. SPEECH/05/373. Addis-Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 5517 700 Fax : 5517844 website : www.africa-union.org*  
[http://www.aau.org/au\\_experts/docs/midrand\\_rep\\_fr.pdf#search='Union%20Africaine%20Redynamisation%20de%20l%27enseignement%20sup%C3%A9rieur%20en%20afrique.%20rapport%20de%20la%20r%C3%A9union%20d%27experts'](http://www.aau.org/au_experts/docs/midrand_rep_fr.pdf#search='Union%20Africaine%20Redynamisation%20de%20l%27enseignement%20sup%C3%A9rieur%20en%20afrique.%20rapport%20de%20la%20r%C3%A9union%20d%27experts') (Consulté le vendredi 25-8-2006)
- Altbach, Ph. G. (2004). *Globalisation and the University : Myths and Realities in an Unequal World. Tertiary Education and Management, n° 1,2004.*  
[http://www.bc.edu/bc\\_org/avp/soe/cihe/publications/pub\\_pdf/Globalization.pdf](http://www.bc.edu/bc_org/avp/soe/cihe/publications/pub_pdf/Globalization.pdf) (page consultée le 31 janvier 2006).
- Association Internationale des Universités (2005). *Un enseignement supérieur de qualité au-delà des frontières : déclaration au nom d'établissements d'enseignement supérieur dans le monde entier. AIU.* [http://www.unesco.org/iau/p\\_statements/fre/index.html](http://www.unesco.org/iau/p_statements/fre/index.html) (Consulté le vendredi 10-8-2007).
- AUA (2004). *Déclaration d'Accra sur l'AGCS et l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Afrique. Accra (Ghana) : AUA* <http://www.aau.org/wto-gats/declarationfr.htm> (Consulté le vendredi 25-8-2006).
- AUF/CAMES (2005). *Séminaire sur la gouvernance universitaire. Les universités africaines dans le contexte mondial de transformation de l'université. Yaoundé, 1-3 mars 2005. Rapport général en 4 parties.* <http://www.crufaoci.bf.refer.org/docword/pv/yao2005com.doc> et

- <http://www.cames.bf.refer.org/IMG/pdf/rapport-sem-yaounde.pdf> (consulté le jeudi 24-8-2006)
- AUF/CEDEAO (2002). *Equivalence des diplômes en Afrique : un projet d'harmonisation pour la CEDEAO*. <http://www.refer.sn/article386.html> (consulté le jeudi 24-8-2006)
- Banque Mondiale. Cadre Conceptuel: Les Facteurs qui Déterminent l'Efficacité d'une Ecole. <http://www.worldbank.org/afr/findings/french/ffind16.htm> consulté mercredi 11 juillet 2007
- Bonami, M. & Garant, M. eds (1996). *Systèmes scolaires et pilotage de l'innovation*. Bruxelles : De Boeck
- Bouchard, C. et Plante, J. (2002). La qualité : mieux la définir pour mieux la mesurer. *Cahiers du Service de Pédagogie expérimentale – Université de Liège – 11-12/2002*, 219-236
- Bowles, P. (2005). Globalisation and Neoliberalism : A Taxonomy and Some Implications for Anti-Globalisation. In *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, volume XXVI, Number 1, 2005, pp 67-88
- Burton Bollag ( April 2004) *Amélioration de l'enseignement supérieur en Afrique sub-Saharienne : Ce qui marche !* Conférence Régionale de Formation sur l'Enseignement Supérieur en Afrique", Accra, Ghana du 22-25 septembre 2003'une conférence régionale de formation tenue à Accra, Ghana, du 22 au 25 septembre, 2003  
<http://siteresources.worldbank.org/AFRICAEXT/Resources/Rep71042004.pdf#search='conf%C3%A9rences%20unesco%20tanarive%20enseignement%20sup%C3%A9rieur%20en%20afrique'> (consulté le mercredi 15 août 2007).
- Cassen, B & Clairemont, F.F. (2001). Globalisation à marche forcée. *Le Monde diplomatique*, décembre 2001, 1-7
- CEMAC/Les Bulletins officiels de la CEMAC (2002). *Déclaration de Libreville sur la construction de l'espace CEMAC de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle* (Libreville 11 février 2005)  
[http://www.izf.net/izf/Documentation/JournalOfficiel/AfriqueCentrale/2005/DECLARATION\\_2005.htm](http://www.izf.net/izf/Documentation/JournalOfficiel/AfriqueCentrale/2005/DECLARATION_2005.htm) et <http://www.izf.net/izf/FicheIdentite/CEMAC.htm> (consulté le mardi 22-8-2006].
- Charlier, J.-E. & Croché, S. (2004a). Le processus de Bologne en Belgique. In *Politiques d'éducation et de la formation*, 12/2004/3, pp 63-76.
- Charlier, J.-E. & Croché, S. (2004b). Les universités africaines francophones et l'espace mondial de l'enseignement supérieur en construction. In Colloque de l'Agence Universitaire de la Francophonie : *Développement durable : leçons et perspectives*. Ouagadougou, 1<sup>er</sup> au 4 juin 2004, Tome 1, pp 159-165.
- Charlier, J.-E. & Moens, F. (2003). Quand le passé grève l'avenir. Le projet de Bologne et une de ses déclinaisons locales. In Felouzis, G. (2003). *Les mutations actuelles de l'université*. Paris : PUF, pp 71-89.
- Charlier, J.-E. (2003). Le processus de Bologne, ses acteurs et leurs complices. In *Education et sociétés*, n° 12, 2003/2, pp 13-34
- De Landsheere, G. (1994). *Le pilotage des systèmes d'éducation*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael
- Dieng, B.D., Sall H.N. & De Ketele, J.-M. (mars 2002). Gestion de la transition secondaire-supérieur : éléments d'analyse critique théorique du système de sélection à l'entrée à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. In Sall, H.N. & Sow, A. eds (mars 2002). *Actes 18<sup>ème</sup> Colloque Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU)/2<sup>èmes</sup> Assises CIFFERSE. AIPU : les stratégies de réussite dans l'enseignement supérieur. CIFFERSE : l'enseignement des sciences expérimentales*. Dakar : ENS, pp 3-13.
- Dupont, P et Ossandon, M (1994). *La pédagogie universitaire*. Paris ; PUF (Que sais-je ? n° 2891, 1<sup>ère</sup> édition).
- FNRS. *Les écoles doctorales de la Communauté française de Belgique près le FNRS (Graduate Colleges) et les écoles doctorales thématiques (Graduate Schools)*. <http://www.fnrs.be> (page consultée le 18 janvier 2006)
- France diplomatie (République Française/Ministère des Affaires Etrangères). La France, partenaire du NEPAD. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones->

- [geo\\_833/afrique\\_1063/nepad\\_1491/france-partenaire-du-nepad\\_2979/introduction\\_14602.html](#) (Consulté le vendredi 25-8-2006)
- Francophonie. *Organisation mondiale du commerce. Fiche d'indentification.*  
[http://www.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/omc\\_fiche\\_info.pdf](http://www.francophonie.org/diversiteculturelle/fichiers/omc_fiche_info.pdf) vendredi 24 août 2007
- Groupe Européen de Recherche sur l'Equité des Systèmes Educatifs (GERESE ) (avril 2005/2<sup>ème</sup> édition). *L'équité des systèmes éducatifs européens. Un ensemble d'indicateurs.* Liège : Université de Liège/Service de Pédagogie théorique et expérimentale
- Guibert, N. (2001). Les universités françaises et américaines contre la libéralisation de l'enseignement supérieur. *Le Monde (quotidien paraissant à Paris)* 6 octobre 2001
- Halvorsen, T. & Michelsen, G. G. (avril 2004). Identity Formation or Knowledge Shopping? Globalisation and the Future of University Education and Research in Africa. Communication lors de l'atelier de l'AUA. Accra/Ghana : Association des Universités Africaines : *Atelier sur les répercussions de l'AGCS/OMC pour l'enseignement supérieur en Afrique.* Accra, Ghana du 27 au 29 avril 2004. Accra/Ghana : AUA 2004
- Internationale de l'Education (2001). Résolution sur l'Organisation internationale du travail, l'organisation mondiale du commerce et la mondialisation de l'économie. Troisième Congrès mondial de l'Internationale de l'Education réuni à Jomtien, Thaïlande du 25 au 29 juillet 2001.  
[http://www.ei-ie.org/worldcongress/docs/WC03Res\\_GlobalisationEconomy\\_f.pdf](http://www.ei-ie.org/worldcongress/docs/WC03Res_GlobalisationEconomy_f.pdf) vendredi 24 août 2007
- ITU (2003). Déclaration de principes. Genève 2003. Construire la société de l'information : un nouveau défi pour le nouveau millénaire. IUT :  
[http://www.itu.int/wsis/outcome/booklet/declaration\\_A-fr.html](http://www.itu.int/wsis/outcome/booklet/declaration_A-fr.html) vendredi 24 août 2007 janvier 2006).
- Knight, J. (avril 2004). Enseignement transnational dans un environnement commercial : Complexité et répercussions des politiques. In AUA (27-29 avril 2004) : Les implications de l'AGCS/OMC pour l'enseignement supérieur en Afrique, p 67-120. Actes de l'atelier de l'AUA. Accra/Ghana : Association des Universités Africaines : *Atelier sur les répercussions de l'AGCS/OMC pour l'enseignement supérieur en Afrique.* Accra, Ghana du 27 au 29 avril 2004. Accra/Ghana : AUA 2004.
- Ly, B (2001). *Les instituteurs sénégalais de la période coloniale (1093-1945). Sociologie historique de l'une des composantes de la catégorie sociale des 'évolués'.* Dakar : Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)/Faculté des Lettres et Sciences Humaines/Département de Sociologie, Thèse de doctorat d'état (2000-2001).
- Martin, C. (1999). *Mondialisation et réforme de l'éducation : ce que les planificateurs doivent savoir.* Paris : UNESCO
- Mvé-Ondo, B. (2005). *Afrique : la fracture scientifique.* Africa : *The Scientific Divide.* Paris : Futuribles Perspectives
- Naji, A. *Assurer la qualité du système éducatif. Un pari raisonnable et réalisable.* Maroc : Rabat Imprimerie El Maarif Al Jadida, Rabat
- NEPAD b. *African Union. NEPAD and Education.* [[http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL\\_ID=31055&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=31055&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)] (consulté le jeudi 24-8-2006)
- NEPAD a. *Le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NPDA). En bref.*  
<http://www.nepad.org/2005/fr/home.php> et <http://www.nepad.org/2005/fr/background.php> et <http://www.nepad.org/2005/fr/documents/1.pdf> (consulté le vendredi 25-8-2006)
- OCDE (2005). *Enseignement supérieur : internalisation et commerce.* OCDE : 2005
- OMC (1994). Acte final reprenant les résultats des négociations commerciales multilatérales du Cycle d'Uruguay. [http://www.wto.int/french/docs\\_f/legal\\_f/03-fa.pdf](http://www.wto.int/french/docs_f/legal_f/03-fa.pdf)
- OXFAM (2002). *Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté.* OXFAM
- Politique n° 24. Le thème. L'université formatée par le marché. 1-Introduction : Universités, l'urgence d'une régulation démocratique. par François Schreuer. 2- Voir Bologne et mourir ? par Bernard Swartenbroekx. 3- Monde : l'éducation, simple marchandise ? par Jean-Marie Vanlathem. 4- (Dé)financer l'université : un calcul myope, par Benoît Bayenet. 5- Contrer la*

- logique marchande, par Fabrizio Bucella. 6- L'éducation comme droit, par Jean-Luc Mélenchon. Les jeux sont-ils faits ? par Daniel Cornerotte et Pierre Reman. 7- "E-learning" : vers l'enseignement virtuel ?, par Andrzej Bielecki et François Schreuer. 8- Des risques maîtrisés, Interview de Françoise Dupuis et Marcel Crochet. <http://assises-egalite.politique.eu.org/politique/24/dossier.php>
- Rivals, E (2003). *L'Accord Général sur le Commerce et les Services (A.G.C.S.)*. <http://agcs.free.fr/> vendredi 24 août 2007
- SADC (2003). *Convention régionale sur la reconnaissance des études, certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les Etats africains (adoptée à Arusha le 5 décembre 1981, révisée au cap le 12 juin 2002 et amendées à Dakar le 11 juin 2003)*. [http://66.249.93.104/search?q=cache:rOLEzdQSZSIJ:www.dakar.unesco.org/pdf/031205\\_arusha\\_fr.pdf+SADEC%2Benseignement+sup%C3%A9rieur&hl=fr&gl=sn&ct=clnk&cd=2](http://66.249.93.104/search?q=cache:rOLEzdQSZSIJ:www.dakar.unesco.org/pdf/031205_arusha_fr.pdf+SADEC%2Benseignement+sup%C3%A9rieur&hl=fr&gl=sn&ct=clnk&cd=2)
- Sall, A.S. (octobre 2003). *Notre vision de l'UCAD*. Dakar : UCAD/Rectorat
- Sall, H N (1998) Efficacité interne dans l'enseignement supérieur : le cas de la Faculté des Sciences et Techniques de Dakar. *Liens Nouvelle Série n° 1 (mai 1998), 103-116*.
- Sall, H. N (1996). *Efficacité et équité de l'enseignement supérieur, quels étudiants réussissent à l'Université de Dakar ? Tomes 1 & 2*. Thèse de doctorat d'état en sciences de l'éducation, Dakar, Sénégal, 1996 : UCAD/Faculté des Lettres et Sciences Humaines
- Sall, H. N. (Juillet 2007). La réforme LMD comme vecteur du renforcement de la qualité dans les universités africaines au Sud du Sahara. In *L'ajustement des universités africaines au processus de Bologne Conférence internationale – Lubumbashi – 16 au 20 juillet 2007* (<http://www.fastef-portedu.ucad.sn>)
- Sow, A (2004). *L'enseignement de l'histoire au Sénégal des premières écoles (1817) à la réforme de 1998*. Dakar : Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)/Faculté des Lettres et Sciences Humaines/Département Histoire, Thèse de doctorat d'état (2003-2004).
- Ucad (2006). *Projet de décret relatif aux écoles doctorales*. Ucad/Direction de la recherche.
- Ucad/Rectorat (2005). *Plan stratégique de développement de l'UCAD*. Dakar : UCAD/Rectorat
- UEMOA (2004). *Étude sur l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA PHASE 1 SYNTHÈSE ET OPTIONS D'APPUI. Pour une nouvelle vision de l'enseignement supérieur : Intégration, Pertinence et Qualité* Rapport final Novembre 2004. UEMOA. <http://www.uemoa.int/Publication/2005/RapportEnsSupPI.pdf#search=%22uemoa%2Benseignement%20sup%C3%A9rieur%22> (Consulté le vendredi 25-8-2006)
- UNESCO (1961). *Conférence d'Etats africains sur le développement de l'éducation en Afrique. Addis-Abéba (15-25 mai 1961). Rapport final*. Paris : UNESCO 1961, (Ed. 181).
- UNESCO (1961). *Conférence d'états africains sur le développement de l'éducation en Afrique Addis-Abeba 15-25 mai 1961 rapport final nations unies commission économique pour l'Afrique org a n i s a t i o n des nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Rapport final*. Parsi UNESCO. [http://portal.unesco.org/education/fr/file\\_download.php/ba57dfb02514fb330058c9158dcf311eRapport+final,+Addis+Ababa,+1961.pdf](http://portal.unesco.org/education/fr/file_download.php/ba57dfb02514fb330058c9158dcf311eRapport+final,+Addis+Ababa,+1961.pdf) (Consulté le mercredi 16-8-2005)
- UNESCO (1963). *L'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique. Rapport de la Conférence sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique (Tananarive, 3-12 septembre 1962)*. Paris : UNESCO 1963.
- UNESCO (2003). *8<sup>ème</sup> Session ordinaire du Comité régional chargé du suivi de la Convention d'Arusha sur la reconnaissance des études et diplômes de l'enseignement supérieur dans les états africains*. BRED (Dakar), du 9 au 11 juin 2003. "La convention d'Arusha, un outil d'intégration des économies africaines : Problèmes et Perspectives" [http://www.dakar.unesco.org/news/fr03/030604\\_suivi\\_arusha.shtml](http://www.dakar.unesco.org/news/fr03/030604_suivi_arusha.shtml) (consulté le 24-8-2006)
- UNESCO b. *Le financement des plans nationaux d'éducation*. [1964 : MINEDAF II] [http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=4191&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=4191&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) et <http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001159/115956f.pdf> (consulté mercredi 16-8-2006)
- UNESCOa. *Aperçu d'un développement de l'éducation en Afrique*. [1961 : MINEDAF I] [http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=4192&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=4192&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) et

- [http://portal.unesco.org/education/fr/file\\_download.php/ba57dfb02514fb330058c9158dcf311eRapport+final,+Addis+Ababa,+1961.pdf](http://portal.unesco.org/education/fr/file_download.php/ba57dfb02514fb330058c9158dcf311eRapport+final,+Addis+Ababa,+1961.pdf) et
- <http://unesdoc.unesco.org/images/0007/000774/077416f.pdf> (consulté mercredi 16-8-2006)
- UNESCOc. *L'inventaire des précédentes conférences*. [1968 : MINEDAF III]  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=4190&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=4190&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) et  
[http://www.dakar.unesco.org/pdf/minedaf3\\_fr.pdf](http://www.dakar.unesco.org/pdf/minedaf3_fr.pdf) (consulté mercredi 16-8-2006)
- UNESCOd. *Les réformes et innovations éducatives*. [1976 : MINEDAF IV]  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=4189&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=4189&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) et  
[http://www.dakar.unesco.org/pdf/minedaf4\\_fr.pdf](http://www.dakar.unesco.org/pdf/minedaf4_fr.pdf) (consulté mercredi 16-8-2006)
- UNESCOe. *Des perspectives optimistes pour l'éducation*. [1982 : MINEDAF V]  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=4188&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=4188&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) et  
[http://www.dakar.unesco.org/pdf/minedaf5\\_fr.pdf](http://www.dakar.unesco.org/pdf/minedaf5_fr.pdf) (consulté mercredi 16-8-2006)
- UNESCOf. *Stratégies éducatives pour les années 90 en Afrique : promotion de l'alphabétisation et de l'éducation de base pour le développement*. [1991 : MINEDAF VI]  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=4187&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=4187&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) et  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0008/000892/089220f.pdf> (Consulté le mercredi 16-8-2005)
- UNESCOg. *L'Education Pour Tous tout au long de la vie : Quelles stratégies pour le 21ème siècle ?* [1998 : MINEDAF VII]  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=4573&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=4573&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) et  
<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001133/113382f.pdf> (consulté mercredi 16-8-2006)
- UNESCOh. *Relever les défis de l'éducation en Afrique*. Dar-es-Salam (Tanzanie, 2-6 décembre 2002). [2002 : MINEDAF VIII]  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=4193&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=4193&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (consulté mercredi 16-8-2006)
- UNESCOj. *Le suivi des conférences. Une question récurrente*. [1991 : en préparation de MINEDAF VI]  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=8375&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=8375&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html)  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=8375&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=8375&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (Consulté le mercredi 16-8-2005)
- UNESCOk. *Documents de travail de MINEDAF VIII. Section 06/Partie III. L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur*. [2002 : MINEDAF VIII. Documents de travail.]  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=4201&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=4201&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) et  
[http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL\\_ID=5927&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=5927&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (consulté le mercredi).
- UNESCOm. *Convention régionale sur la reconnaissance des études et des certificats, diplômes, grades et autres titres de l'enseignement supérieur dans les Etats d'Afrique 1981*.  
[http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL\\_ID=13518&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=13518&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html) (Consulté le lundi 28-8-2006)
- UNESCO/CEPES & Institute for Higher Education Policy (mai 2006). **International Partnership Issues. Groundbreaking Principles on Ranking of Higher Education Institutions.**  
[http://www.ihp.com/Organization/Press/Berlin\\_Principles\\_Release.pdf](http://www.ihp.com/Organization/Press/Berlin_Principles_Release.pdf) Vendredi 24 août 2007
- Union Africaine (2006). *Redynamisation de l'enseignement supérieur en Afrique. Rapport de la Réunion d'experts tenue les 27 et 28 octobre 2005 à Johannesburg. Deuxième Réunion des experts sur la redynamisation de l'enseignement supérieur en Afrique,*



27-28 février 2006 Accra Ghana. AU/EXP/HEDUC/4(II).

[http://www.aau.org/au\\_experts/docs/midrand\\_rep\\_fr.pdf](http://www.aau.org/au_experts/docs/midrand_rep_fr.pdf) (consulté le vendredi 25-8-2006)

Veltmeyer, H. (2005). Development and Globalisation as Imperialism. In *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, volume XXVI, Number 1, 2005, pp 89-106

Voir aussi :

Webometrics. Top 100. [http://www.webometrics.info/top100\\_continent.asp?cont=africa](http://www.webometrics.info/top100_continent.asp?cont=africa) mardi 19 juin 2007

Yussif, H A (Kampala, 14 sept. 1963). *Le rôle des commissions nationales africaines dans la mise en œuvre du Plan Addis-Ababa pour le développement de l'éducation et des recommandations de la Conférence de Tananarive sur l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique : rapport de la Commission II. Regional Conference of African Commissions for UNESCO. 1963 Kampala. AFNAC/Report/chapter II Unesco document 141225. [http://unesdoc.unesco.org/ulis/cgi-bin/ulis.pl?database=ged&req=2&by=3&sc1=1&look=new&sc2=1&lin=1&mode=e&text=UNESCO+1963+Rapport+conf%27E9rence+de+Tananarive+sur+l%27enseignement+sup%27E9rieur+en+afrique&text\\_p=inc&submit=%20%20Go%20%20](http://unesdoc.unesco.org/ulis/cgi-bin/ulis.pl?database=ged&req=2&by=3&sc1=1&look=new&sc2=1&lin=1&mode=e&text=UNESCO+1963+Rapport+conf%27E9rence+de+Tananarive+sur+l%27enseignement+sup%27E9rieur+en+afrique&text_p=inc&submit=%20%20Go%20%20)* (Consulté le mercredi 16 août 2006).

### Pour accéder à la version originale

<http://mesharpe.metapress.com/app/home/issue.asp?referrer=parent&backto=journal,3,18;linkingpublicationresults,1:110907,1>

et/ou

<http://mesharpe.metapress.com/app/home/contribution.asp?referrer=parent&backto=issue,4,7;journal,3,18;linkingpublicationresults,1:110907,1>